

ORDRE DU JOUR N° 1

CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE MONAVENIR

Réunion annuelle d'organisation

Le mercredi 4 décembre 2019

Salle du Conseil, Siège social

19 heures

1. Ouverture de la réunion annuelle d'organisation du Conseil, appel nominal

<i>Région de Mississauga</i>	<i>Donald Blais</i>
<i>Région de Durham-Peterborough</i>	<i>Roger Brideau</i>
<i>Région de Lincoln-Niagara</i>	<i>Melinda Chartrand</i>
<i>Région de Toronto Ouest</i>	<i>Nathalie Dufour-Séguin</i>
<i>Région de Toronto Est</i>	<i>Anne Godbout</i>
<i>Région de Dufferin-Peel-Wellington</i>	<i>Geneviève Grenier</i>
<i>Région de Halton</i>	<i>Dominique Janssens</i>
<i>Région de Hamilton-Wentworth</i>	<i>Marcel Levesque</i>
<i>Région de York</i>	<i>Maxime Papillon</i>
<i>Région de Waterloo-Brant-Haldimand-Norfolk</i>	<i>Dorothée Petit-Pas</i>
<i>Région de Simcoe-Muskoka</i>	<i>Claire Thibideau</i>
<i>Région de Welland</i>	<i>Jo-Anne Thibodeau</i>
<i>Élève conseillère</i>	<i>Emily-Rose Djonde</i>
<i>Élève conseiller</i>	<i>Émile Trottier</i>

Membres du personnel :

André Blais, direction de l'éducation
Dereck Chin, chef des affaires
Anik Gagnon, surintendante de l'éducation
Suzanne Iskander, surintendante de l'éducation
Mikale Joly, directrice exécutive, Service des relations corporatives
Jean Magny, surintendant de l'éducation
Nicole Mollot, surintendante de l'éducation
Vincent Nguyen Van Mai, chef administratif
Catherine Audet, conseillère aux communications
Virginie Oger, conseillère aux communications
Sébastien Lacroix, conseiller aux affaires diocésaines et scolaires
Chantal Perron, agente aux affaires du Service des relations corporatives et du Conseil

2. Reconnaissance des territoires autochtones

Nous aimerions prendre un moment pour remercier les peuples autochtones de la région, les « Hurons-Wendat », les « Anishinaabe » et les « Haudenosaunega » pour le partage de leur territoire ancestral, surtout les Premières Nations Chippewas de Rama, Beausoleil, Georgina Island, Scugog, Curve Lake, Hiawatha, Alderville et les Métis qui s'y retrouvent.

3. Liturgie de la parole

3.1 Prière d'ouverture

3.2 Lecture choisie (texte biblique)

3.3 Rite d'engagement des conseillers scolaires

3.4 Prière universelle (intention)

4. Adoption de l'ordre du jour

Motion :

Proposée par :

Appuyée par :

Que l'ordre du jour de la réunion annuelle d'organisation du 4 décembre 2019 soit adopté sous la forme présentée/modifiée.

5. Nomination des scrutateurs ou des scrutatrices

Motion :

Proposée par :

Appuyée par :

Que _____ et _____ soient nommés à titre de scrutateurs aux élections de la réunion annuelle d'organisation.

6. Élection à la présidence du Conseil

6.1 Procédures d'élection

6.2 Mises en candidature

6.2.1 Clôture de la période des mises en candidature

6.2.2 Vérification de la disponibilité des personnes mises en candidature

6.2.3 Discours des personnes mises en candidature

6.2.4 Vote au scrutin

6.2.5 Résultat du vote

6.2.6 Déclaration de la personne élue

6.2.7 Discours de la présidence élue

7. Élection à la vice-présidence du Conseil

7.1. Mises en candidature

7.1.1 Clôture de la période des mises en candidature

7.1.2 Vérification de la disponibilité des personnes mises en candidature

7.1.3 Discours des personnes mises en candidature

7.1.4 Vote au scrutin

7.1.5 Résultat du vote

7.1.6 Déclaration de la personne élue

7.1.7 Discours de la vice-présidence élue

7.1.8 Transfert de présidence d'assemblée

8. Constitution des comités

Note: Article 9.09 - *Règlement de procédure du Conseil - Présidence membre d'office*

« La présidence du Conseil est membre de tous les comités du Conseil, sauf les comités statutaires. Elle compte comme membre aux fins de quorum, participe aux délibérations et y a droit de vote. En l'absence de la présidence, la vice-présidence devient membre d'office des Comités où elle est déléguée. »

8.1 Comité d'apprentissage parallèle dirigé pour les élèves dispensés de fréquentation scolaire (CAPD) *(Comité statutaire)*

Mandat : Le Comité étudie les demandes de permission d'apprentissage parallèle dirigé pour les élèves dispensés de fréquentation scolaire selon un programme qui répond aux besoins et aux intérêts de l'élève, formule des recommandations et fait rapport au Conseil.

Composition : Un membre du Conseil
Une personne représentant la communauté
La surintendance en enfance en difficulté

Durée du mandat : Un an

Nombre de rencontres : Au besoin

8.1.1 Mises en candidatures

8.1.2 Clôture de la période des mises en candidature

8.1.3 Vérification de la disponibilité des personnes mises en candidature

8.1.4 Vote au scrutin

8.1.5 Résultat du vote

8.1.6 Déclaration des personnes élues

8.2 Comité d'évaluation du rendement de la direction de l'éducation

Mandat : Le Comité étudie en huis clos très restreint le processus et l'évaluation du rendement de la direction de l'éducation, formule des recommandations et fait rapport au Conseil.

Composition : la présidence élue du Conseil (2019-2020)
1 membre du Comité (2016-2017)
3 autres conseillères/conseillers
le titulaire du poste

8.2.1 Mises en candidatures

8.2.2 Clôture de la période des mises en candidature

8.2.3 Vérification de la disponibilité des personnes mises en candidature

8.2.4 Vote au scrutin

8.2.5 Résultat du vote

8.2.6 Déclaration des personnes élues

8.3 Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)

Les statuts et règlements de l'Association requièrent que la personne à la présidence ou son délégué siège au conseil d'administration de l'Association pour représenter notre Conseil.

Délégation : La présidence du Conseil. Si la présidence décline, le Conseil procède à l'élection d'un délégué.

Tous les membres du Conseil peuvent participer à l'assemblée générale annuelle de l'AFOCSC avec droit de vote.

Responsabilité d'ordre général :

Tout membre représentant le Conseil à l'AFOCSC doit toujours représenter les intérêts de la table en s'assurant d'obtenir un mandat accompagné d'une motion et d'une résolution.

Tout membre représentant le Conseil auprès de l'AFOCSC doit s'assurer de partager l'avancement des dossiers avec la présidence, la vice-présidence et la direction de l'éducation (exemple : compte-rendu d'activités, le bulletin d'information mensuelle, les bulletins de relation de travail). Il incombe à la représentante d'en informer les autres membres de la table du Conseil lors des réunions ordinaires du Conseil.

Lorsque l'AFOCSC doit prendre une décision exigeant une contribution financière de la part de ses membres conseils ou lorsqu'une décision pourrait avoir un impact de nature politique (mémoires, poursuites ou tout autre sujet) qui pourrait avoir un impact sur le Conseil, le représentant du Conseil à l'AFOCSC doit obtenir un mandat accompagné d'une motion et d'une résolution du Conseil.

Durée du mandat :

Le terme est de décembre à novembre

8.3.1 Mise en candidature

8.3.2 Clôture de la période des mises en candidature

8.3.3 Vérification de la disponibilité des personnes mises en candidature

8.3.4 Vote au scrutin

8.3.5 Résultat du vote

8.3.6 Déclaration de la personne élue

8.4 Formation et participation aux congrès

Les délégations pour les associations citées ci-dessous seront choisies trois mois avant la tenue des rencontres :

1. Association franco-ontarienne des conseils scolaires (AFOCSC)

- Les 22 et 23 mai 2020 à Toronto, Ontario
 - i. **Délégation** : tous les conseillers scolaires et les élèves conseillers

2. Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)

- Du 1^{er} au 3 octobre 2020 à Winnipeg, Manitoba
 - i. **Délégation** : présidence ou vice-présidence et un élève conseiller

3. Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)

- Du 29 au 31 octobre 2020 à Sudbury, Ontario
 - i. **Délégation** : Présidence ou vice-présidence, quatre membres du Conseil plus le ou la représentante du Conseil au CA de l'AFOCSC (maximum de 6 personnes)

4. Association canadienne des commissaires d'écoles catholiques (ACCEC)

- Du 4 au 6 juin 2020 à Blue Mountain, Ontario
 - i. **Délégation** : présidence ou vice-présidence et quatre membres du Conseil (maximum de cinq personnes)

5. Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)

- Du 23 au 25 octobre 2020 à Ottawa, Ontario
 - i. **Délégation** : 1 membre du Conseil

6. Parents partenaires en éducation

- À confirmer en mai ou juin 2020
 - i. **Délégation** : 1 membre du Conseil

10. Questions diverses

11. Dépôt du rapport annuel de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier du Conseil 2018-2019

12. Levée de la réunion annuelle d'organisation du Conseil